

Administration Gestion Immobilière Riboulet
2 rue Maréchal Joffre – Palais Victoria
06000 NICE

Honoraires de transaction habitations et locaux :

- 6 % TTC du prix de vente avec un minimum de 6.000€ TTC

Honoraires de transaction stationnements :

- 10 % TTC du prix de vente avec un minimum de 3.000 €

Honoraires de transaction terrains :

- 10 % TTC du prix de vente avec un minimum de 10.000 €

Honoraires de location :

-Locaux d'habitation :

6% du loyer annuel hors charge à chacune des parties
Etat des lieux et rédaction du bail : 100 € à chacune des parties
Plafonné à 13€ cumulé/m² pour le preneur

- Locaux professionnels

12% du loyer annuel hors charge à la charge du preneur
6 % du loyer annuel hors charge à la charge du bailleur
Etat des lieux et rédaction du bail : 100 € à chacune des parties

- Locaux commerciaux

10% HT du loyer des trois premières années

- Stationnements

Forfait 150 Euros TTC à chacune des parties

Honoraires de gestion :

- 7% H.T. sur le montant des encaissements soit 8,40 % TTC
- Garantie des loyers : Sur demande

Avis de valeur

(Déplacement inclus dans le 06) : 200 Euros TTC

Services complémentaires Gestion locative

- Mise en place et rédaction inventaire 100.00 € TTC
- Vacations : Représentation assemblée générale – devis et suivi travaux autres que réparations locatives courantes – représentation en expertise
 - Taux horaire jusqu'à 18h : 60.00 € TTC
 - Taux horaire à partir de 18h : 90.00 € TTC
- Clôture de dossier et transmission (par lot principal) : 150.00 € TTC